

Une pétition de AVAAZ.org. "France : sauvons Internet"

juillet 2011



Le gouvernement Sarkozy veut censurer internet par un décret qui pourrait bloquer des sites et pages de recherche que nous utilisons tous les jours. Mais un tollé national peut stopper cet assaut contre la liberté d'expression.

Ce nouveau décret permettrait aux ministres de retirer tout contenu internet menaçant selon eux "l'ordre public", sans passer par un juge. C'est pourquoi un Conseil en charge de l'Internet créé par Sarkozy a condamné cette mesure comme étant inconstitutionnelle, et les experts internationaux sont en état d'alerte. **Mais le décret pourrait malgré tout être adopté dans les prochains jours.**

Le Président Sarkozy a montré au sommet du G8 qu'il soigne son image de dirigeant moderne et de partisan d'internet. Ainsi, si nous sommes suffisamment nombreux à **exiger qu'il enterre ce projet de censure**, nous pourrions faire pencher la balance et empêcher qu'il ne mette la main sur internet. Lançons un gigantesque appel national demandant à Sarkozy de protéger la liberté d'internet. [Signez dès maintenant la pétition urgente !](#)

Dans le droit français, les contenus dit "manifestement illicites" comme la pédopornographie peuvent déjà être retirés sans contrôle judiciaire. **Mais si nous n'agissons pas, le nouveau décret donnerait à quelques ministres des pouvoirs excessifs de censure arbitraire sur n'importe quel contenu en ligne.** Il obligerait les hébergeurs et les fournisseurs d'accès internet à retirer ou filtrer tout contenu qualifié notamment d'"atteinte à l'ordre public et à la protection des personnes", une définition très large menaçant l'expression libre.

L'ONU estime que les mesures de filtrage sont excessives et inefficaces et vient de condamner les lois françaises sur l'internet. Et Reporters Sans Frontières a placé la France dans la liste des "*pays sous surveillance*" qui recense les violations de la liberté d'expression autour du monde. Enfin le Conseil National du Numérique récemment installé par Sarkozy a indiqué que le blocage de sites **violait la liberté d'expression protégée par la Constitution française** et ignorait l'intérêt du public.

Nous savons que le Président Sarkozy souhaite apparaître comme un ami de l'internet. Il a récemment créé le Conseil National du Numérique et organisé le premier Sommet du G8 de l'internet. Mais il ne peut pas gagner sur les deux tableaux. **Ensemble, nous pouvons lui montrer ce que signifie être un réel défenseur de la liberté d'internet et de la libre expression.** Appelons-le à retirer ce décret instaurant la censure d'internet et à protéger nos droits — signez la pétition et diffusez-la à tous vos amis !

Dans le monde entier, des gouvernements tentent de censurer l'internet, outil vital pour les soulèvements arabes pro-démocratie et permettant d'exposer au grand jour les abus de pouvoir et la corruption dans tous les pays de la planète. Cependant, de l'Italie à la Syrie et de l'Inde à la Turquie, les membres d'Avaaaz se mobilisent pour défendre cet espace crucial de liberté et de communication mondiale. Rejoignons-les et protégeons l'internet en France.

Texte de la pétition

A l'attention du Président Nicolas Sarkozy :

Nous vous appelons à retirer immédiatement le projet de décret qui permettrait au gouvernement d'être juge et partie pour définir les contenus en ligne et les services de l'internet auxquels nous pouvons accéder. Ce décret disproportionné menace nos droits et nos libertés démocratiques ainsi que la liberté d'expression garantie par la Constitution française.

Pour signer en ligne :

www.avaaz.org/fr/france_sauvons_internet/

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1670>